



Assemblée Générale de la Section Solidaires Finances Publiques 93

Chers Adhérent.e.s, Chers Collègues,

La section Solidaires Finances Publiques 93 et ses militants vous invitent à venir à leur Assemblée Générale annuelle, [le jeudi 27 juin 2024 à 09h30 à Bobigny.](#)

Moment privilégié de rencontre, de discussion et d'information, l'assemblée générale revêt encore plus cette année un caractère particulier du fait des risques pesant sur nos missions et nos statuts : le Nouveau réseau de Proximité, Plan Guerini

Face à ces menaces, seule une réponse collective permettra de défendre nos droits et nos acquis.


Les membres du bureau comptent sur tous les adhérents, tous les militants, tous les sympathisants, tous les collègues désirant connaître notre organisation, le jeudi 27 juin 2024 à partir de 9h30 pour assister à notre Assemblée Générale. Une autorisation d'absence est prévu dans ce cadre (dans la limite d'une AG par an).

**Solidaires Finances Publiques 93 vous attend nombreuses et nombreux.
Au plaisir de vous voir !**

**Afin de faciliter l'organisation, nous vous remercions de nous confirmer
votre présence sur
solidairesfinancespubliques.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr**

RDV le jeudi 27 juin à partir de 09 heure 30 à la Bourse du Travail à Bobigny

Quelques Informations Pratiques

<p>Qu'est-ce qu'une Assemblée Générale ?</p>	<p>L'AG est un moment fort de la vie professionnelle et syndicale. C'est l'occasion pour chaque adhérent ou sympathisant de s'informer et/ou de débattre sur la vie et l'activité de sa section, sur les revendications des agents, sur la vie et l'avenir des services à la DDFIP 93, à la DGFIIP, dans la fonction publique</p>
<p>Qui peut y aller et comment le poser sur Sirhius?</p>	<p>Une autorisation d'absence est accordée par la direction pour la journée. Les agents souhaitant assister à l'assemblée générale d'une organisation syndicale de leur choix, bénéficient, à titre exceptionnel de cette journée annuelle d'autorisation d'absence et doivent la déposer dans sirhius en « assemblée générale syndicale adhérents », dans l'onglet fonction syndicale.</p>
<p>Programme de la journée</p>	<p>09h30 : Ouverture de la journée, présentation des participants (locaux, régionaux, et camarade du Bureau National)</p> <p>10h00 : Compte rendu du Trésorier, vote</p> <p>10h30 : Compte rendu de l'activité de la section, par la secrétaire, vote</p> <p>11h00 : Intervention du camarade du Bureau National sur le climat social, l'actualité sociale, etc.</p> <p>12h00 : Présentation et élection des membres du bureau, vote.</p> <p>12H30 : Moment de convivialité</p>
<p>Où cela se passe-t-il ?</p>	 <p><u>Bourse du travail de Bobigny :</u> 1 place de la Libération Tramway T1 : arrêt « Libération »</p>